

(en application de l'article 24, § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau)

Restauration du mécanisme de fermeture en zone inondable du cours d'eau « Alzette » à Bettembourg

Il est porté à la connaissance du public que l'Administration de la gestion de l'eau a été saisie d'une demande d'autorisation No. EAU/AUT/26/0978 de la part de HLG Ingénieurs conseils S.A.R.L. concernant la restauration du mécanisme de fermeture en zone inondable du cours d'eau « Alzette » à Bettembourg.

La commune de Bettembourg en a été informée par courrier électronique du 14 octobre 2026.

Fait à Bettembourg, le 14 octobre 2026

Damien NEY
Secrétaire Communal

Jean Marie JANS
Bourgmestre